

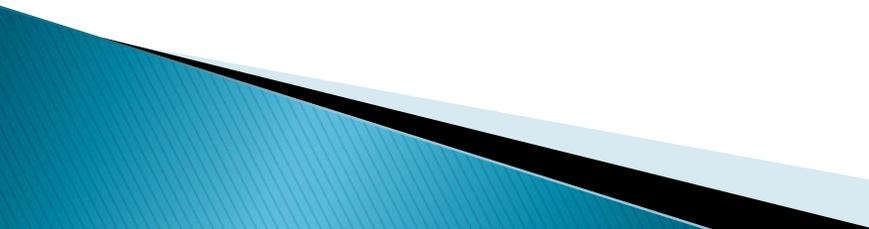


NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015

BP 2019: DRF: une évolution contrastée suivant les postes budgétaires

charges à caractère général en légère baisse /CA 2018 grâce:

- ▶ Stabilisation du prix de l'énergie va permettre une certaine maîtrise des achats en électricité, gaz, carburants, combustibles
 - ▶ L'entretien et maintenance des terrains, de la voirie, du parc immobilier et mobilier sont espérés en baisse ou en stabilisation
 - ▶ La redevance spéciale sur l'enlèvement et le traitement des déchets perçue par Lorient Agglomération en baisse car un seul exercice budgétaire à prendre en compte
 - ▶ La consultation concernant les contrats d'assurances a permis d'effectuer des économies (11 470 €)
- 

BP 2019: DRF: une évolution contrastée suivant les postes budgétaires

En réduction depuis plusieurs exercices, les charges de personnel sont prévues en hausse (+2,59%) en 2019 avec les paramètres suivants:

- ▶ **Prise en compte des avancements de grade et d'échelon**
- ▶ **La revalorisation au titre de la PPCR est réintroduite cette année**
- ▶ **Le contrat d'assurances du personnel en hausse (+16 000 €) en raison d'une sinistralité accrue**

BP 2019: DRF: une évolution contrastée suivant les postes budgétaires

Les autres charges de gestion en hausse avec le niveau des subventions

- ▶ La subvention prévisionnelle au CCAS/EHPAD est de 500 000 €
 - ▶ La participation à l'OGEC est en hausse de 23 000 €
 - ▶ Les subventions aux associations locales sont revalorisées de 1%
- 

BP 2019: DRF: une évolution contrastée suivant les postes budgétaires

- ▶ Les intérêts d'emprunt classiques sont en légère hausse afin de prévoir la prise en compte de la souscription du futur prêt finançant les investissements 2019
- ▶ La commune est exemptée comme en 2018 du prélèvement pour insuffisance du nombre de logements sociaux au titre de l'article 55 de la loi SRU soit une économie pour 2019 de 57 743 €

BP 2019: RRF: une légère baisse en raison de l'incertitude de certaines recettes

Une prudence affichée au niveau des rentrées fiscales

- ▶ Optimisme pour la perception des impôts locaux (3 132 000 €)
 - ❑ La réforme de la TH n'impacte pas le niveau à percevoir en 2019, l'Etat s'engageant à compenser à l'euro près le manque à gagner de la commune
 - ❑ Revalorisation des bases fiscales grâce au nouveau mode de calcul (+2,2% en 2019)
 - ❑ Maintien des taux

- ▶ Le transfert de la compétence Eaux Pluviales à Lorient Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2018 a réduit de 5 400 € l'attribution de compensation

- ▶ Principe de précaution pour les droits de mutation (150 000 €) et la TLPE (190 000 €)

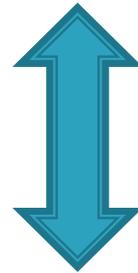
BP 2019: RRF: une légère baisse prévisionnelle

L'hémorragie se poursuit pour les dotations et participations

- ▶ La DGF pourtant figée au niveau national va baisser de près de 11 000 € en raison de l'écrêtement relatif au potentiel fiscal, critère défavorable pour la commune, la DGF étant estimée à 170 000 € en 2019
- ▶ Le FCTVA « fonctionnement » est en baisse car moins de dépenses éligibles au CA 2019
- ▶ La participation de l'Etat au financement des 2 contrats d'avenir dont la commune dispose est en baisse

LES ENJEUX DU BUDGET 2019–INVESTISSEMENT

- Un volume d'investissement très élevé: 3,5 M €
- Un autofinancement net en légère baisse: 1,2 M €
- Niveau réduit de subventions



- Nécessité de souscrire à l'emprunt (0,7 M € à 1 M €)

Dépenses d'investissement : un niveau record d'équipements et de travaux de 3,5 M €

Un programme pluri annuel d'investissement qui se poursuit:

- ▶ La réhabilitation du Parc d'Activités de Kerpont Lann Sévélin qui continue avec la fin de la 1^{ère} tranche et le début de la seconde : 2 024 000 €
- ▶ La priorisation du projet de rénovation et d'extension du restaurant scolaire avec le lancement des études de maîtrise d'œuvre en 2019 pour un démarrage des travaux en 2020: 164 000 €

D'autres dépenses d'investissement sont également prévues hors PPI

- ❖ Travaux de rénovation de la salle des fêtes: 490 000 €
- ❖ Travaux de sécurisation et de rénovation de voirie: 142 000 €
- ❖ Etudes et travaux aménagement ancien plan d'eau de Kergoff: 290 000 €
- ❖ Fin aménagement de la voie verte de Kerantro : 29 000 €
- ❖ Programme d'entretien des bâtiments communaux: 120 000 €
- ❖ Dotations pour les équipements dont renouvellement balayeuse: 200 000 €

D'autres dépenses d'investissement sont à prendre en compte

- ▶ Remboursement du capital de la dette: 350 000 €
- ▶ Attribution de compensation–investissement transfert eaux pluviales : 62 000 €
- ▶ Valorisation des travaux en régie: 40 000 €
- ▶ Prise en compte du déficit d'investissement 2018: 528 152 €

Des recettes d'investissement variées pour financer le niveau d'investissement prévu

- ▶ Remboursement de la TVA: 330 000 €
- ▶ Taxe d'aménagement: 60 000 €
- ▶ Une partie de l'excédent de fonctionnement 2018: 1302 279 €
- ▶ 62 000 € au titre de subventions mais d'autres seront également à percevoir
- ▶ Au vu du fort programme d'investissement, le recours à l'emprunt sera nécessaire pour l'exercice 2019 avec un montant prévu entre 700 000 € et 1 M €,